



La rentrée est faite ! Pour des millions de salariés, le comportement du patronat est plus détestable que jamais ; ce n'est qu'annonces de plans de licenciements sur fermetures d'usine.

Pendant ce temps-là, le gouvernement Hollande ne répond pas aux attentes des salariés en lutte. Le peu d'illusions qu'ils nourrissent tourne en déception. Aucune annonce concrète envers le monde du travail, pratiquement rien sur l'abrogation de l'ensemble des lois que Sarkozy nous a imposées. A part quelques mesures à la marge qui ne s'adressent qu'à quelques-uns, les maigres promesses faites pendant la campagne commencent à être tronquées pour plaire au patronat !

Plus inquiétant, ce concert unanime sur le coût du travail. Il va falloir expliquer et répéter que cette propagande est un leurre ; le vrai problème, c'est le coût du capital. Nous serons pratiquement seuls pour cette tâche car au passage, le front syndical éclate. La CFDT et l'UNSA se positionnent clairement dans l'accompagnement des politiques mises en œuvre.

Pour autant, notre système doit-il continuer à subir ce démantèlement social tant demandé par le patronat et les actionnaires ? Allons-nous laisser nos acquis sociaux, notre système social partir en fumée sans rien dire ? Bien sûr que non !

Il est évident qu'il faut se faire entendre auprès du gouvernement Hollande et surtout montrer que nous restons mobilisés pour nos revendications qui sont claires : défense de nos acquis sociaux, de notre système de protection sociale, de nos services public, etc., tout cela passera en premier lieu par la défense et la sauvegarde de l'emplois industriels avec la journée d'action du 9 octobre prochain.

Il est primordial pour la CGT de réussir cette mobilisation en cette période de campagne pour les élections dans les Très Petites Entreprises.

La mobilisation doit se construire dès cette prochaine échéance et cela avec l'ensemble de nos organisations, car aujourd'hui, c'est le secteur de l'emploi industriel qui est touché mais demain cela aura des répercussions sur tous les autres secteurs. Nous sommes toutes et tous concernés par la défense de l'emploi.

L'AG de rentrée, mardi 11 septembre, dès 9h00, salle Victor Hugo (sous Auchan Nord), sera l'occasion de décider des formes de la mobilisation dans le Puy de Dôme. Soyons nombreux !

Khalida Badji

EDITO

Sommaire :

- P2: Traité européen : pour une Europe vraiment sociale !
- P3: Développer durablement : La Cgt revendique la mise en place d'un Pôle financier public
- P4 : Touristra



N° 1430 VENDREDI 07
SEPTEMBRE 2012

DEPOSE LE 07 SEPTEMBRE 2012

Circulaire d'informations hebdomadaires du Bureau et du Secrétariat de l'Union Départementale CGT - Directeur de publication : Julien PAULIAC - Imprimé par nos soins Maison du Peuple - 63000 Clermont-Ferrand - CPPAP 0506 S 06884 D 73 du 13 mai 2004 - ISSN n° 09920625

AGENDA :

11 septembre : AG de rentrée des syndicats
9 octobre : journée d'action "emplois industriel"

Campagne TPE :

- **Foire de Cournon : du 08 au 17 septembre 2012**
- **Foire au Pré à Thiers : le 15 septembre**
- **Journée déploiement départemental : le 25 septembre**

Traité européen : pour une Europe vraiment sociale !

Déclaration de Commission exécutive confédérale Cgt

Alors que s'engage enfin un débat en France sur le nouveau traité européen dit Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance (TSCG), la CGT veut réaffirmer avec force sa solidarité avec tous les peuples européens confrontés aux politiques de régression sociale et son opposition résolue à toute ratification sous quelque forme que ce soit de ce traité.

Notre opposition à ce texte est dans la droite ligne de l'analyse faite par l'ensemble des organisations syndicales membres de la Confédération Européenne des Syndicats (CES). Cette dernière a marqué ses critiques sur le contenu de ce texte et son opposition à son adoption dans une résolution unanime de ses membres le 25 janvier 2012. Si « le Pacte pour la croissance » décidé lors du Sommet des Chefs d'États des 28 et 29 juin 2012 permet de donner un peu d'oxygène, pour un temps, aux pays les plus en difficulté, il ne réoriente pas le traité lui-même.

Ce traité sanctuariserait les politiques d'austérité comme seul moyen d'atteindre l'objectif d'assainissement des finances publiques. Or, ces politiques déjà à l'œuvre dans nombre de pays de la zone euro (Grèce, Espagne, Portugal, Italie ...) ne font qu'aggraver la régression sociale qui entretient durablement la récession économique. Aucun pays n'est désormais épargné, ni la France, ni même l'Allemagne qui touche les limites d'une politique ancrée sur l'austérité salariale et l'accroissement des inégalités.

C'est l'Europe entière qui entre en récession dont les premiers effets sont une augmentation fulgurante du chômage, en particulier celui des jeunes.

Alors que les dérives des pratiques des banques, plus tournées vers la spéculation que vers le financement productif ont provoqué la crise actuelle, aucune régulation financière n'est envisagée.

Les logiques de réduction à marche forcée des déficits et les mécanismes punitifs de ce traité enfonceraient l'Union européenne dans un marasme prolongé. Une fois de plus, ce serait les seuls salariés qui devraient faire les frais d'une crise dont ils ne sont en rien les responsables.

Ce traité aurait des conséquences directes dans le domaine social qui est pourtant hors du champ de compétence des instances européennes. Tout accroissement des dépenses pour répondre aux besoins sociaux serait difficile sinon interdit. Ainsi, avec ce traité, le nouveau gouvernement français n'aurait pas pu faire adopter la mesure sur le départ à la retraite à 60 ans des salariés ayant effectué des carrières longues. Vu la situation financière de la France, les instances européennes auraient jugé contraire au traité cette mesure compte tenu du niveau du déficit public.

La bataille revendicative et la négociation sociale seraient encore plus difficiles. En cas d'adoption de ce traité, les instances européennes pourraient mettre en cause les résultats de la négociation sociale. C'est la douloureuse expérience déjà vécue par les salariés grecs, espagnols, italiens.

Les peuples européens n'ont pas besoin de plus de « discipline ». Ils aspirent au contraire à plus de solidarité avec l'ensemble du mouvement syndical européen, la CGT prône la rupture avec les politiques élaborées et mises en œuvre par les gouvernements européens, qu'ils soient ou non dans la zone euro. D'une part, contre les exigences de la finance, il faut s'engager vers des politiques qui donnent la priorité au développement humain et soutiennent le pouvoir d'achat et la création d'emplois, pour redonner du souffle au développement économique.

D'autre part, il faut définitivement rompre avec les politiques de mise en concurrence entre les différents États où la pratique du dumping social et fiscal affaiblit l'ensemble des salariés et des économies. Il est indispensable d'adopter des politiques convergentes et solidaires dans les domaines économiques, fiscaux, sociaux, industriels, de recherches et développement, environnementaux. L'Europe est un continent où les richesses sont nombreuses. Elles sont le fruit du travail des femmes et des hommes. Il est urgent d'imposer une autre répartition de ces richesses au profit des privés d'emploi, des salariés, des retraités.

Opposée à la ratification par la France de ce traité européen quelle que soit la procédure utilisée, la CGT exprime sa solidarité avec tous les salariés européens qui du Portugal à la Grèce en passant par la Belgique et l'Espagne, sont en lutte contre les politiques d'austérité et de régression sociale que l'on veut leur imposer sous le diktat de la Commission Européenne et des marchés financiers.

C'est pourquoi la CGT demande une renégociation des traités européens qui devra notamment consacrer l'adoption d'une clause de progrès social. La CGT revendique avec la CES les propositions adoptées le 5 juin 2012 sous l'intitulé d'un « nouveau contrat social pour l'Europe ».

Nous appelons les salariés, privés d'emploi et retraités à exprimer cette solidarité et le rejet du traité, notamment au travers de la pétition que les militants de la CGT leur proposeront dans la période. Celle-ci sera adressée aux parlementaires et au gouvernement afin d'obtenir une non-ratification du traité pour engager l'Europe vers le progrès économique, social et environnemental.

Montreuil, le 6 septembre 2012

Développer durablement : La Cgt revendique la mise en place d'un Pôle financier public

Pour développer durablement l'emploi, l'investissement productif, les filières industrielles et les services publics la Cgt revendique la mise en place rapide d'un Pôle financier public.

Dans son discours à Châlons en Champagne, le Président de la République a annoncé la création imminente d'une Banque publique d'investissement.

Destinée à soutenir le financement des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire, la Banque publique d'investissement devait être initialement mise en place en 2013. L'accélération du calendrier confirme la gravité de la situation, surtout dans l'industrie avec une multiplication des fermetures de sites et des suppressions d'emplois.

L'objectif poursuivi est important. Mais l'esquisse institutionnelle du projet, de même que sa logique d'intervention suscitent des interrogations.

Le projet gouvernemental est, en l'état, très en-deçà des besoins de financement que nécessiterait un réel redressement productif et économique du pays. De plus, les conditions de sa mise en œuvre sont source d'inquiétudes légitimes pour les salariés des établissements concernés par sa création, qu'ils s'agissent de ceux d'Oséo et de la Coface, structure spécialisée dans l'assurance-crédit à l'exportation ou de ceux du groupe Caisse des dépôts (FSI, CDC entreprise, FSI régions...) dont l'équilibre des ressources et des missions de développement économique pourrait être fragilisé.

La stratégie d'intervention de la future banque est encore floue. Elle semble s'inscrire davantage dans une logique de palliatif des défaillances des marchés bancaires et financiers plutôt que dans celle d'un réel outil au service du développement et du renforcement du tissu productif et des emplois. En plus de la modestie des sommes mobilisées eu égard à l'ampleur des besoins, ce projet souffre de plusieurs défauts majeurs :

- l'absence de critères sociaux et environnementaux, et particulièrement le développement de l'emploi stable, qualifié et bien rémunéré ;
- une gouvernance très peu démocratique, marquée par une faible présence sinon l'absence des salariés et de leurs représentants, tout comme celle des usagers et leurs représentants, dans les structures d'orientation et de prise de décisions stratégiques ;
- une insistance trop grande sur les financements en fonds propres et la priorité au recours aux marchés financiers et l'absence de lien avec une nouvelle action de la Banque de France et du système européen de Banques centrales (Eurosystème) pour orienter sélectivement les crédits bancaires en faveur du développement de l'emploi, du tissu productif et des filières industrielles.

La Cgt et ses fédérations directement concernées par la création de la Banque publique d'investissement, qu'il s'agisse des secteurs financiers ou industriels, considère que pour assurer un développement humain durable, lutter contre le chômage, relever le défi de la reconquête de l'industrie et du développement de l'emploi et des filières industrielles, développer les infrastructures et, les services publics de qualité, surmonter la crise du logement... l'ensemble du système financier, les établissements publics, mutualistes et privés, doit être mobilisé au service de l'emploi et de l'investissement productif.

Dans cette perspective, il est urgent de mettre en place un Pôle financier public avec une déclinaison territoriale. Sa création doit s'inscrire dans une stratégie de long terme et un cadrage global tant au niveau national qu'au niveau européen, ce qui implique un changement des choix actuels pour répondre aux attentes et aux besoins collectifs immédiats et futurs. Les salariés et leurs représentants, de même que les élus tant au niveau national qu'au niveau territorial, devraient être présents dans le Conseil d'administration et le Conseil d'orientation du Pôle financier public et ses déclinaisons régionales pour pouvoir intervenir sur l'orientation et la définition des choix stratégiques.

La Banque publique d'investissement devrait constituer une composante de ce pôle financier public. Elle devrait être placée entièrement sous la maîtrise publique. Elle devrait contribuer à améliorer la qualité des produits en France. Ses interventions devraient être ciblées sur les projets industriels favorisant l'investissement dans la recherche, les capacités de production et les emplois qualifiés, stables et bien rémunérés.

L'Etat doit assumer son rôle pour à la fois protéger l'épargne populaire défiscalisée de la spéculation, la développer et l'orienter vers la satisfaction des besoins sociaux ; il n'est pas normal qu'une partie importante de cette épargne soit laissée, sans contrepartie pour préserver l'intérêt général, aux banques commerciales qui tendent à en faire un produit d'appel.

La Cgt demande que l'engagement du président de la République de doubler le plafond du livret A soit respecté sans attendre et qu'un nouveau livret d'épargne Emploi-Industrie soit créé. Ce nouveau livret devrait permettre de mobiliser l'épargne abondante vers le financement des projets industriels. Cela impliquerait, au-delà du doublement du plafond du livret A et du livret Epargne développement durable, d'orienter spécifiquement une partie de l'épargne défiscalisée au service du développement industriel.

Montreuil, le 7 septembre 2012



NOTRE MISSION

Proposer des vacances de qualité au plus grand nombre.

QUELQUES CHIFFRES

- 22 villages-club en France
- 12 Club 3000 à l'étranger
- 6 circuits Découverte & Partage
- 1 500 collectivités clientes
- 200 000 vacanciers annuels
- 800 000 nuitées

UN TOURISME DURABLE ET SOLIDAIRE

Plaisir de découvrir un pays ou

une région : conférences, partenariats solidaires (40 000€ reversés cette année au Secours Populaire Français), balades découverte, rencontres avec des artisans et des associations locales, **des vacances ouvertes sur le monde** qui assurent un développement économique respectueux des ressources, des cultures et des hommes, vacanciers, salariés et populations d'accueil. Des engagements exprimés dans notre charte Saisons Durables.

NOS VALEURS

De **fortes convictions** professionnelles et humaines privilégiant l'écoute, le respect et la disponibilité.

UNE POLITIQUE SOCIALE RESPONSABLE

Touristra Vacances dispose de sa propre structure de formation qualifiante. Le personnel saisonnier est pris en charge : repas, hébergement, transport, mutuelle (maintenue en intersaison), 2 jours de repos/semaine (la convention collective en prévoit 1 et demi), contrat français pour les animateurs à l'étranger...

Autant de **différences appréciées et plébiscitées** par nos équipes, nos collectivités partenaires et vos vacanciers !

www.touristravacances.com

Pour tous, réservations au **0890 567 567** (0,15€ le min)

Associations et collectivités,

contactez votre attaché commercial Touristra Vacances :
Départements 42 • 43 • 58 • 63 • 73

Jérémy Bret : Tél. 06 07 55 00 29 // bret@touristravacances.com

Assistante : Anissa Rezig : Tél. 04 72 41 75 31 // lyon@touristravacances.com

Antenne Commerciale Touristra Vacances • 2 place Bellecour • 69002 Lyon



Depuis plus de 25 ans,

Touristra Vacances gère et anime **des villages de vacances en France, copropriétés de 280 comités d'entreprise et collectivités**, qui lui accordent toute leur confiance. Les ressources dégagées par les villages sont réinvesties dans l'amélioration de leur équipement, au bénéfice de tous les vacanciers. Nous mettons ce savoir-faire et ces prestations de qualité au service de vos groupes.

PARTENAIRE DES COLLECTIVITÉS

Touristra Vacances est spécialisé dans l'accueil de groupes constitués dans ses villages-club en France et à l'étranger, circuits et croisières, avec des prestations spécifiques :

- Un attaché commercial et une assistante vous accompagnent dans tous vos projets
- Présentations et diaporama pré-départ aux vacanciers
- Réservation d'excursions, séjours à la carte, départs de province
- Une politique tarifaire adaptée à vos initiatives

